

Année 7 - Numéro 14

Décembre 2007

Gajan

Sommaire:

	Vil municipale	2
•	De bonnes choses	14
•	Brèves	16
•	Bibliothèque	18
•	Etat civil	18
•	le marquis	19
•	Rue des associations	22
•	Expressions libres	35
•	La Marche des Poètes	39

L'édita

e quatorzième numéro d'Autour du Griffe est le dernier de l'équipe élue en 2001 puisque les élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars prochains. Nous avons voulu faire un bulletin identique aux précédents mais en tenant compte de la situation et notamment avec une projection de notre activité limitée aux deux premiers mois de l'année. Il est en effet important

Εn p lu s rubriques des traditionnelles bulletin consacre plusieurs pages moment fort du dernier semestre qu'a été la semaine d'inau guration de l'espace La Davalade. Au-delà de l'inauguration et nécessaires réglages fonctionnement, cet espace est largement utilisé et apprécié pour notre plus grande satisfaction.

Je veux profiter de ce dernier



Encart central:

Rétrospective 2001-2007

que l'information sur notre action passée ou en cours que l'on souhaite vous donner, ne puisse être confondue avec des éléments de campagne électorale. Dans le même esprit l'encart central n'est pas un bilan de notre mandat mais un simple récapitulatif de ce qui a été fait avec le minimum d'explications et sans commentaire qualitatif.

Seul le marquis est autorisé à faire un vrai bilan de son action.

bulletin de notre mandat pour remercier une nouvelle fois, mais tout aussi sincèrement, l'ensemble des bénévoles du milieu associatif, de la bibliothèque municipale, enfin, du conseil municipal des enfants, pour leur implication et leur dynamisme.

Comme à l'accoutumée cette fin d'année est une période riche en animation, il reste la tournée du père et de la mère Noël lundi, puis



(Suite de la page 1)

la cérémonie des vœux à l'espace La Davalade le vendredi 11 janvier à 18h30, enfin le traditionnel gâteau des rois avec les aînés et le conseil municipal des enfants qui aura lieu le 12 janvier à 14h30.

Dans l'immédiat je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Renaud ANDRE

PPRI

e conseil municipal dans sa séance du 12 décembre a donné un avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondations. Ce plan est élaboré par l'état et se superpose au plan d'urbanisme communal. Le projet présenté prévoit pour certaines zones, malgré nos observations précédentes, un niveau des plus hautes eaux bien supérieur à celui constaté en 2002, notamment au quartier de

Campe Faysse (secteur de l'auberge). Il est certain que ce projet n'est pas cohérent car, s'il peut être éventuellement admis qu'un événement d'une ampleur supérieure à celui de 2002 se produise, l'incidence ne peut pas être que ponctuelle.

Attention! l'enquête publique concernant ce PPRI est prévue du 17 décembre 2007 au 31 janvier 2008.

RÉPONSE AU « DE QUOI S'AGIT-IL » DU BULLETIN PRÉCÉDENT

l s'agit du nouveau dispositif d'alimentation des cols de cygne de la tourelle du griffe, en remplacement de l'ancien système défectueux.



CONVENTIONS OU CONTRATS

u cours de ce semestre 2 conventions et un contrat ont été signés :
Convention pour «l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire » qui permet d'obtenir une aide de la DDE dans des domaines divers : aménagement et urbanisme, habitat, gestion et travaux de voirie...Le coût annuel de cette assistance est de 219,80 €.

Convention avec l'Etat pour la mise à disposition des services de la DDE pour

l'instruction des demandes relatives à l'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager...). Cette prestation est gratuite.

Contrat avec le Conseil Général en vue de bénéficier du Fond Départemental d'Equipement. L'aide prévue pour la période 2007-2008 est de 11000 € pour la voirie et de 12000 € concernant le réaménagement des locaux de la Mairie.

LES DERNIERS TRAVAUX

epuis cet été la réalisation du cheminement piéton entre le lavoir et l'espace La Davalade est en cours. Le revêtement et les « pas d'ânes » en béton ainsi que le caniveau en pierre ont été effectués par l'entreprise César. Par contre la mairie a souhaité s'adresser à une association qui pilote des chantiers d'insertion pour construire les différents murets en pierre (voir l'article ci après)

En parallèle à ce cheminement il a été mis en place un éclairage public adapté. Celui du cheminement qui conduit aux écoles en prolongement de l'impasse du Pailheras a été également complété.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS... INSERTION!

es hommes et ces femmes présents sur notre commune durant une vingtaine de jours pendant le mois d'octobre, et qui ont travaillé à l'aménagement du lavoir ne font pas partie comme on aurait pu le penser d'une entreprise ordinaire. Les difficultés de la vie que chacun d'entre nous peut connaître, à cause du chômage, de problèmes de santé, familiaux ou sociaux ont été bien souvent un frein à des perspectives d'évolutions de ces personnes. La maison de la main, association loi 1901, installée à Nîmes, avec l'aide des collectivités locales et les pouvoirs publics a créé des ateliers ou chantiers pour faciliter leur insertion. Ces personnes sont donc inscrites dans "dispositif" qui leur permet d'exercer une activité professionnelle, en facilitant et rendant possible un retour vers l'emploi sur une période déterminée et durant laquelle les stagiaires perçoivent une rémunération. Ces ateliers, pour certains, sont véritablement une lueur d'espoir. Durant cette période ils bénéficient d'une intégration sociale et professionnelle qui leur permet de rompre avec l'isolement ou le d'êt re inutile. sent iment En situation professionnelle concrète, elles peuvent découvrir ou redécouvrir, ce dont elles sont capables, leurs talents, leurs propres compétences, ce qui peut leur donner envie, d'évoluer, se former, apprendre et découvrir



d'autres métiers. L'objectif premier de l'association est d'aider les personnes qui en sont privées à retrouver le chemin de l'emploi. Dans le contexte actuel que nous connaissons, le parcours pour y arriver est long, il est semé d'embûches, de difficultés en tout genre mais il est toujours possible de s'en sortir.

Le muret de pierres au lavoir est une belle réussite qui met en évidence des savoir faire multiples, ainsi que des talents professionnels très prometteurs pour ces hommes et ces femmes qui l'ont réalisé. La Mairie a souhaité participer à cette démarche et remercie tous les acteurs de ce chantier, les responsables de la Maison de la Main, les accompagnateurs et formateurs, sans oublier ceux et celles qui jour après jour ont bâti ce joli muret qui contribue à l'embellissement de l'espace public du lavoir.



Discours de Monsieur Renaud ANDRE, Maire, lors de l'inauguration de l'Espace la Davalade.

onsieur le député, Monsieur le président du Conseil Général, mes chers collègues, mes chers amis,

Je suis très heureux de constater que vous avez répondu nombreux, très nombreux, à notre invitation; très heureux que William DUMAS notre député soit une nouvelle fois parmi nous; très heureux que Damien ALLARY président du conseil Général, vice président de la Région ait accepté de venir co-présider avec William cette manifestation, ceci d'autant plus que je sais qu'il n'est rentré qu'hier d'un voyage en Australie où il représentait la Région.

Ce samedi 22 septembre 2007 est un jour important. C'est bien sûr, le dernier jour de l'été, c'est aussi l'anniversaire de Benoît Poelvoorde, de Ronaldo ou de Ségolène Royal. C'est également le jour ou j'inaugure ce pupitre, peut être un peu haut pour les plus petits d'entre nous.....mais dont je suis très fier car il a été conçu et réalisé par notre employé municipal Rudy Blanchard.

Ce samedi représente surtout pour l'équipe municipale l'aboutissement de 6 ans de travail avec la naissance de l'espace La Davalade. Notre rêve est maintenant devenu réalité.

Nous avons commencé par établir un programme. Dés 2001 nous avons travaillé sur la définition du besoin, pour conclure qu'il devait être créé :

une grande salle de plus de 200 m2 permettant d'accueillir des manifestations ponctuelles ainsi que les activités régulières proposées par les associations,

une salle de 50 m2 environ appelée cercle, pour proposer un lieu de rencontre privilégié aux Gaianais,

une bibliothèque de 55 m2 pour donner les moyens à nos bénévoles de développer la lecture, mais aussi pour libérer le local actuel au profit des écoles.

Le programme établit, il a fallu trouver un terrain. Notre première intention, la plupart d'entre vous le savent, était de construire dans le secteur des prés qui était le plus intéressant fonctionnellement du fait de la proximité des aires de loisirs et du site de la fête votive. Autre avantage, nous étions propriétaires des terrains. Les violentes inondations de 2002 ont coupé court à nos intentions et à nos interrogations hy drauliques.

La recherche d'un nouveau terrain, adapté, fut longue et difficile. Nous voulions un site proche du village de façon à pouvoir s'y rendre facilement à pied, mais à l'extérieur, de façon à réduire au maximum les problèmes de stationnement et surtout limiter les nuisances sonores. Les terrains que nous ensuite envisagés posaient tous problèmes : soit d'accès, soit de desserte par les réseaux, soit d'impact visuel, auxquels pouvait se rajouter le coût. C'est en faisant un footing en Lozère au cours de l'été 2004 que l'idée du terrain sur lequel nous avons maintenant construit m'est venue. Ce terrain respectait nos critères et mes collègues du conseil municipal ont unanimement approuvé et m'ont autorisé à contacter le propriétaire. Nous n'avions pas pensé à ce terrain précédemment car notre volonté était de ne pas urbaniser au-delà de la voie ferrée.

Cette volonté n'a pas disparue, la modification du plan d'occupation des sols que nous avons du faire par la suite classe le terrain concerné en zone protégée où seuls les équipements publics sont autorisés.

Je vais dans la suite de mon propos remercier plusieurs personnes mais le tout premier, le plus important remerciement c'est à Olga Tissier que je l'adresse. Je veux la remercier publiquement d'avoir accepté de vendre son terrain à un prix, certes supérieur à celui des terres agricoles mais bien inférieur au prix pratiqué du terrain à bâtir. Elle a su comprendre qu'à l'exception d'un équipement public on ne construirait pas dans cette zone, elle a su aussi et surtout, j'en suis persuadé, prendre en compte l'intérêt public dans sa démarche.

Merci OLGA.

Je veux également remercier Paulette et Paul Brunet d'avoir bien voulu nous vendre leur jardin sur lequel nous avons aménagé le parking et le